

**Certificat d'aptitude professionnelle maritime – Conchyliculture**

**UP3 Processus de production et réglementation**

**Durée : 1 h 30 min**

-----

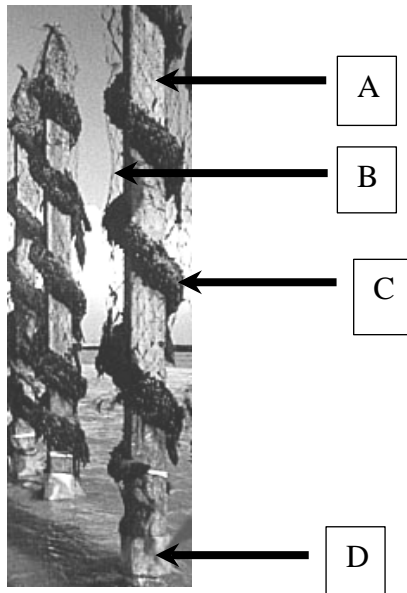
**1<sup>re</sup> QUESTION (valeur = 9)**

1. (valeur = 0,25)

Citer le nom commun de l'espèce élevée lors d'une mytiliculture sur bouchots.

2. (valeur = 1)

Indiquer le nom des parties identifiées par une lettre (de « A » à « D »).



3. (valeur = 0,25)

Citer le nom scientifique de l'espèce élevée lors d'une mytiliculture sur bouchots.

**Tourner la page**

4. (valeur = 1)

Citer deux régions françaises où est pratiquée la mytiliculture sur bouchots.

5. (valeur = 0.75)

Indiquer la saison à laquelle le captage est effectué.

6. (valeur = 0,75)

Citer un modèle de collecteur de captage utilisé lors d'une mytiliculture sur bouchots.

7.



7.1. (valeur = 2,5)

Décrire, pour chaque photo, l'action représentée.

7.2. (valeur = 2,5)

Classer les photos dans l'ordre chronologique.

**Tourner la page**

## 2<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 6)

1. (valeur = 2,5)

*Répondre sur l'annexe à compléter 1.*

Sur le tableau « Masses des huîtres creuses », préciser les masses (minimale et maximale) manquantes (catégorie huitres creuses).

2. (valeur = 1,5)

*Répondre sur l'annexe à compléter 1.*

Un ostréiculteur a déterminé l'indice de remplissage (IR) de trois lots d'huîtres creuses.

Sur le tableau « Calibres des huîtres creuses », relier les cases « Indice de remplissage » aux cases « Dénomination commerciale » correspondant.

3. (valeur = 2)

Définir les catégories de qualité suivantes :

- huîtres fines de claires ;
- huîtres spéciales de claires.

## 3<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 5)

*Répondre sur l'annexe à compléter 2.*

Relier les points de la colonne « Nom » avec les points correspondant de la colonne « Définitions ».

**Tourner la page**

*Nota :*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

*La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

**Tourner la page**

NUMERO DE PLACE :

**NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)****ANNEXE À COMPLÉTER 1**  
**Document à rendre avec la copie d'examen**

Question 2.1 : masses des huîtres creuses

<b>Masses en grammes</b>	<b>Calibre</b>
	0
De 121 g à 150 g	1
	2
	3
De 46 g à 65 g	4
	5
	Non commercialisable

Question 2.2 : calibre des huîtres creuses

<b>Indice de remplissage des huîtres</b>	<b>Dénomination commerciale</b>
Lot A : IR=12 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Huîtres creuses
Lot B : IR=8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Huîtres spéciales
Lot C : IR= 6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Huîtres fines

**Tourner la page**

NUMERO DE PLACE :

**NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)****ANNEXE À COMPLÉTER 2****Document à rendre avec la copie d'examen**

Question : 3 : Noms / Définitions

Nom	Définition
<b>Détroquage</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nom donné à un ensemble de jeunes coquillages de moins d'un an d'existence
<b>Affinage</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Opération qui consiste à recueillir des larves de coquillages qui se fixent sur des supports adaptés appelés collecteurs
<b>Naissain</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Étape pouvant intervenir en fin de cycle d'élevage qui consiste à immerger des coquillages sur des sites naturels comme des claires
<b>Captage</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Opération qui consiste à effectuer une sélection des coquillages, par la taille et/ou le poids, en vue de leur conditionnement pour la mise sur le marché
<b>Concession</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Parcelle du domaine public maritime attribuée à des fins d'élevage
<b>Écloserie</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Opération réalisée dans un établissement agréé comportant des bassins alimentés en eau de mer propre, dans lesquels les coquillages sont placés pendant le temps nécessaire pour leur permettre de devenir aptes à la consommation humaine
<b>Purification</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Élevage de palourdes
<b>Calibrage</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Alignement de pieux verticaux plantés de manière ordonnée et découvrant tout ou partie dans la limite des plus basses mers
<b>Vénériculture</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Opération consistant d'une part à séparer les jeunes huîtres du collecteur et, d'autre part, à les séparer les unes des autres.
<b>Bouchot</b> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Établissement de production contrôlée de naissain de coquillages